**2/ Formulaire de nomination du TNC, du TWFP et du NTWC** *(Lettre circulaire de la COI n° 2950)*

Logo, company name

Description automatically generated

**SYSTÈME D’ALERTE RAPIDE AUX TSUNAMIS ET DE MITIGATION DANS L’ATLANTIQUE DU NORD-EST, LA MÉDITERRANÉE ET LES MERS ADJACENTES** (NEAMTWS)

**FORMULAIRE DE NOMINATION**2

CONTACT NATIONAL POUR LES TSUNAMIS (TNC), CENTRE NATIONAL D’ALERTE AUX TSUNAMIS (NTWC) ET POINT FOCAL POUR L’ALERTE AUX TSUNAMIS (TWFP) DISPONIBLE 24 HEURES SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7

Note : *L’envoi d’un nouveau formulaire remplace de fait l’ancien.* *Si les coordonnées fournies dans de précédents formulaires n’ont pas changé, elles doivent être recopiées dans le nouveau formulaire.*

Les États membres du GIC/NEAMTWS sont priés de mettre officiellement à jour ou de reconfirmer les informations concernant leur centre national d’alerte aux tsunamis ainsi que les coordonnées de leur point focal pour l’alerte aux tsunamis (TWFP) dans le cadre du Système d’alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans l’Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes, en remplissant le présent formulaire actualisé. Le formulaire dûment complété doit être retourné au Secrétaire exécutif de la COI, avec copie au Secrétaire technique, par l’intermédiaire de l’un des contacts officiels suivants :

1. Ministères des affaires étrangères ;
2. Président de la Commission nationale pour l’UNESCO ;
3. Délégué permanent auprès de l’UNESCO.

Nom du pays :

Acceptez-vous que les coordonnées de votre TNC, de votre TWFP et de votre NTWC soient communiquées à d’autres TNC, TWFP et NTWC ?

Oui Non

**Définitions** (décision EC-XLVII/3.2.1 (IV), 2014) :

Contact national pour les tsunamis (TNC) : Personne désignée par le gouvernement d’un État membre du GIC pour représenter son pays aux fins de la coordination des activités internationales d’alerte aux tsunamis et de mitigation. Cette personne est un des principaux acteurs du programme du système national d’alerte aux tsunamis et de mitigation. Il peut s’agir du point focal pour l’alerte aux tsunamis, d’une personne appartenant à l’organisme national chargé de la gestion des catastrophes, d’un membre d’une institution technique ou scientifique ou de toute autre entité ayant des responsabilités en matière d’alerte aux tsunamis et de mitigation.

Centre national d’alerte aux tsunamis (NTWC) : Centre officiellement désigné par le gouvernement pour jouer un rôle de surveillance et émettre des alertes aux tsunamis et autres communiqués analogues sur le territoire national conformément aux procédures opérationnelles normalisées du pays.

Point focal pour l’alerte aux tsunamis (TWFP) : Point de contact disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 (un bureau, une unité opérationnelle ou un poste, et non un individu) désigné officiellement par le NTWC ou le gouvernement pour recevoir et diffuser les informations relatives aux tsunamis émises par un prestataire de services relatifs aux tsunamis du GIC, conformément aux procédures opérationnelles normalisées du pays. Le TWFP peut ou non être le NTWC.

# Contact national pour les tsunamis (TNC)

Nom de l’organisme :

Agent responsable ou contact au sein de l’organisme :

Nom :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone :

Numéro de téléphone portable :

Numéro de fax :

Adresse postale :

# Centre national d’alerte aux tsunamis (NTWC)

Nom de l’organisme accueillant le NTWC :

Agent responsable ou contact au sein de l’organisme

Nom :

Fonction :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

Adresse postale :

# Point focal pour l’alerte aux tsunamis (TWFP) recevant les bulletins d’alerte au tsunami

Nom de l’organisme accueillant le TWFP :

*(si différent de celui accueillant le NTWC)*

Agent responsable ou contact au sein de l’organisme hébergeant le TWFP *(si différent de celui accueillant le NTWC)*

Nom :

Fonction :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

Adresse postale :

**Contact TWFP disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7** (un bureau, une unité opérationnelle ou un poste, et **non un individu**) :

Intitulé du bureau, de l’unité opérationnelle ou du poste :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone :

Numéro de téléphone portable :

Numéro de fax :

# Moyen privilégié pour la communication des informations (opérationnel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

Veuillez classer ces moyens de communication par ordre de priorité : SMT (Système mondial de télécommunications de l’OMM), courriel, SMS ou télécopie. Il convient de noter que tous les moyens de communication indiqués ci-dessous seront employés simultanément par les prestataires de services relatifs aux tsunamis du NEAMTWS, mais que les avis seront susceptibles d’arriver en décalé en fonction du moyen.

Prière de noter :

* + en général, le réseau de communication dédié du SMT permet la réception des avis en quelques minutes, tandis que les courriels et les télécopies peuvent subir des retards en période de pointe ;
  + pour le SMT, veuillez préciser les quatre lettres de l’indicateur d’emplacement utilisé dans les en-têtes abrégés. La liste des indicateurs d’emplacement est consultable à cette adresse :

<https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9897#page=13>.

Pour chaque moyen de communication, veuillez préciser la méthode (SMT, courriel, SMS ou télécopie) et les adresses/numéros à utiliser (indicateur d’emplacement du SMT, adresse(s) électronique(s), numéro(s) de téléphone portable, numéro de fax) :

# Moyen à privilégier :

Méthode (SMT, courriel, SMS, télécopie) :

Adresse/numéro :

# Autre moyen 1 :

Méthode (SMT, courriel, SMS, télécopie) :

Adresse/numéro :

**Autre moyen 2 :**

Méthode (SMT, courriel, SMS, télécopie) :

Adresse/numéro :

**Autre moyen 3 :**

Méthode (SMT, courriel, SMS, télécopie) :

Adresse/numéro :

Veuillez également indiquer les numéros de téléphone qui serviront aux communications vocales, par ordre de priorité. En raison de la barrière de la langue, les prestataires de services relatifs aux tsunamis du NEAMTWS n’utilisent généralement pas les communications vocales comme principal moyen de diffusion, mais comme moyen de secours ou, en cas d’urgence, pour confirmer la réception d’un message envoyé par les moyens susmentionnés.

Numéro à privilégier :

Autre numéro 1 :

Autre numéro 2 :

Autre numéro 3 :

# Observations :

Adressé par :

Signature :

Fonction :

Service gouvernemental/organisme :

Date :